

# *Mémoires de prison de Dom Vendel Endredy*

**D**om Vendel Endredy, abbé de Zirc, en Hongrie, fut emprisonné du 29 octobre 1950 au 1<sup>er</sup> novembre 1956, date à laquelle il fut libéré par les combattants de la liberté de l'éphémère révolution hongroise. Une fois cette révolution étouffée, il fut de nouveau arrêté et interné dans l'abbaye bénédictine de Pannonhalma, le seul monastère qui n'avait pas été supprimé par le communisme. La torture et six ans de prison avaient gravement miné sa santé, mais il vécut encore vingt-trois ans de réclusion dans cette abbaye où il trouva des conditions de détention relativement confortables. Au cours des années 70, il reçut des visites tant de la part des moines de Dallas<sup>1</sup> que de celle de leurs étudiants de l'École Propédeutique Cistercienne, venus en voyage en Europe avec leurs professeurs. Mais il ne revit jamais son monastère, qui ne se trouvait qu'à trente kilomètres. Il mourut en 1981; le gouvernement permit qu'il fût ramené à Zirc et inhumé dans l'église abbatiale.

Ses Mémoires de prison, soigneusement conservées par l'un de ses neveux, ne sortirent au grand jour qu'après l'effondrement du communisme. L'été dernier, ils ont été publiés en Hongrie dans la revue *Vigilia*.

---

1. Notre-Dame de Dallas : communauté fondée en 1955 à Irving/Dallas par des moines de Zirc, réfugiés aux États-Unis.

*Ces écrits, accessibles aux seuls lecteurs hongrois, méritaient une large diffusion. C'est pourquoi je les ai traduits en m'efforçant d'être aussi fidèle que possible à l'original, auquel je n'ai ajouté que des notes et des sous-titres. On peut se demander si un sujet aussi triste s'accorde avec l'atmosphère joyeuse de Noël. Il s'agit d'un témoignage de foi « qui brille dans les ténèbres » et, à ce titre, il fait écho au texte biblique lu et relu durant le temps de Noël : « La lumière luit dans les ténèbres, mais les ténèbres ne l'ont pas accueillie ».*

Dallas, Noël 1992, Dom Denis FARKASFALVY, O. Cist., abbé.

## *Une arrestation en perspective...*

À la fin de l'année 1948, je fis, en tant qu'abbé de l'abbaye cistercienne de Zirc, en Hongrie, un voyage officiel à Rome. Mon passeport ne me fut délivré qu'avec difficulté, après des demandes réitérées et avec des mois de retard. Monseigneur László Bánáss, évêque de mon diocèse, et Joseph Cavallier, ministre du gouvernement, durent se porter garants de mon retour. À Rome, je reçus une lettre de Léopold Baranyai, directeur de la Banque européenne à Londres. Citant des sources anglaises qui faisaient autorité, il me donnait cette information : « Moscou a donné l'ordre au gouvernement hongrois d'arrêter pour Noël le cardinal Mindszenty et, peu après, cinq autres prélats catholiques ; leurs noms ne sont pas connus, à l'exception du tien ». En conséquence, je devais m'attendre à mon arrestation au retour en Hongrie. Entre temps, Mgr Tardini, secrétaire d'État, m'informait qu'il était au courant, par une autre source, de ce même plan et me demandait si j'avais l'intention de rentrer en Hongrie. « Oui », répondis-je. Du moment que, lors de mon audience, le Saint-Père <sup>2</sup> n'aborda pas la

---

2. Pie XII.

question, j'en conclus qu'il était d'accord avec ma décision et, ayant donné ma parole tant à Mgr László qu'à Joseph Cavallier, je rentrai chez moi à la date fixée.

À mon arrivée, les gardes-frontières fouillèrent mes affaires et saisirent les lettres que j'avais reçues en Italie : ils étaient bien informés et savaient même dans quelle poche se trouvait telle lettre. Toutefois ils ne m'enlevèrent pas les documents reçus au Vatican, que je laissai à la garde de Mgr Kálmán Papp, évêque de Győr. De là, le chauffeur de l'évêque m'emmena à Esztergom afin que je fasse un récit de mon voyage au cardinal Mindszenty. Celui-ci était déjà aux arrêts dans son domicile : à la porte de l'évêché, un policier montait la garde. Il me fit entrer mais, une fois sorti, les gardes fouillèrent la voiture, y compris le capot et l'espace sous les sièges. Pensaient-ils que je voulais faire fuir le cardinal en le cachant dans la voiture ? Je fis au cardinal Mindszenty un compte rendu de mes audiences à Rome et je lui transmis un message du pape. Je lui remis le décret du Vatican qui accordait aux membres des ordres religieux des dispenses dans la pratique de leurs vœux de pauvreté et d'obéissance, au cas ils se trouveraient dispersés. À chacun était donnée la permission de se procurer de l'argent et de l'employer à sa discrétion, avec l'obligation, toutefois, d'aider les confrères nécessiteux et âgés. Je gardai l'autographe original du pape, qui contenait des observations et des corrections, et j'envoyai une copie au supérieur de chaque Ordre.

Quant à la lettre de Léopold Baranyai, j'en parlai à l'archevêque Joseph Grosz. Je lui dis que, à mon avis, lui-même, l'évêque Shvoy de Székesfehérvár, l'évêque Pétery de Vac et le provincial des Jésuites, le père Elmer Csávossy, étaient concernés et sur le point d'être mis en prison. L'archevêque Grosz apprit par cœur le texte de la lettre, le père Csávossy fit la même chose. Après notre arrestation, nous récitâmes – tous les trois – devant les autorités le texte de la lettre d'un bout à l'autre pour prouver que notre emprisonnement faisait partie d'un

complot. Les policiers qui effectuèrent l'interrogatoire se plaignirent : « Comment pouvez-vous penser que les citoyens d'une nation souveraine soient arrêtés sur les ordres d'une puissance étrangère ? » Mais notre manœuvre sauva probablement de la prison l'évêque Shvoy, et peut-être même l'évêque Pétery, qui ne fut jamais arrêté ni formellement emprisonné ; mais seulement interné dans le village de Hejce.

Avant mon arrestation, il y eut d'autres incidents. Le 14 juillet 1950, ils fouillèrent mon appartement à Zirc, passant au crible tout ce que je possédais. Trois policiers en civil se présentèrent. Ils n'avaient pas de mandat de perquisition ; ils présentèrent simplement leur carte d'identité de membres de la police secrète. Dans mon bureau, l'un d'eux s'assit à la table de travail et examina avec la plus grande attention tous les documents, alors que les deux autres examinaient tous les livres sur les étagères : ils étaient surtout intéressés par les livres dont les pages n'étaient pas coupées et par les reliures. Au milieu de la table, il y avait une enveloppe ouverte contenant une lettre que j'avais l'intention d'envoyer à Rome. Je pense qu'ils étaient à la recherche justement de cette lettre, mais comme cela arrive souvent, ils n'accordèrent pas d'importance à ce morceau de papier laissé là, bien en vue. Ils fouillèrent également sous les nappes des tables, ils jetèrent tout le linge hors de la garde-robe. Plus tard, je découvris aussi que, dans ma chambre de l'appartement à Budapest, même les panneaux avaient été retirés du mur pour trouver des lettres cachées.

La lettre sur la table était une demande au Saint-Siège pour obtenir l'exclusion de l'Ordre du P. Richard Horváth, cistercien, qui avait collaboré avec les communistes. Avant d'écrire la requête, je lui demandai pourquoi il n'obéissait pas à mes ordres. Il me répondit seulement : « Je n'ai pas le courage de vous le dire. » Le P. Richard n'était pas mauvais. Je suis sûr que ce ne fut pas lui qui me dénonça pour avoir écrit la lettre en question, mais quelqu'un d'autre auquel notre conversation avait dû être rapportée.

Une semaine après cet événement, la police contrôla le bureau de la boutique de l'abbaye de Zirc et les dossiers de l'administration et mit sous scellés toutes les pièces des deux bureaux.

Pendant que j'étais à Rome, la cuisinière du monastère, Madame Hedvig Sch., fut prise et emmenée au poste central de police de Budapest. Ils l'interrogèrent longuement sur le personnel et sur la situation financière de l'abbaye. Ils voulaient savoir qui venait me rendre visite et quelles étaient les relations entre les membres de l'Ordre et nos employés. Elle fut aussi soumise à la torture : on lui mit des objets tranchants entre les doigts puis on exerça une pression. Néanmoins, elle ne proféra pas d'accusations contre nous.

Durant cette période, l'un des meilleurs artisans de Zirc fut près de mourir des coups reçus au poste de police. On l'obligea à signer une déposition selon laquelle je l'aurais moi-même poussé à faire de l'espionnage en le payant avec des dollars américains, argent avec lequel il aurait construit sa nouvelle maison de deux étages.

Ces faits troublants et la lettre de M. Baranyai me firent comprendre ce qui m'attendait. L'arrestation du cardinal Mindszenty le 26 décembre 1948 provoqua l'indignation générale, et la réaction différa l'arrestation des autres prélats et la mienne.

## *L'arrestation*

Le 29 octobre 1950, je rentrais au monastère depuis la maison de mon neveu à Budapest avec mon secrétaire et chauffeur, le P. Timothy Losonczi. Vers le soir, nous avons atteint la périphérie de la ville, quand à l'improviste une voiture nous barra le chemin et une seconde nous bloqua par derrière. Dans chaque voiture étaient assis quatre policiers de la police secrète en civil. Leur chef s'approcha de moi en me

présentant le mandat d'arrestation. «Est-ce que je peux dire adieu à mon secrétaire?», demandai-je. «Non, il viendra, lui aussi, avec nous», répondit-il. Ainsi que je l'ai appris plus tard, le père Timothy accepta son sort avec beaucoup de courage : il resta en prison quatre ans et il mourut avant que je puisse le revoir.

Ils me conduisirent à l'infâme poste de police secrète, au numéro 60 de la rue Andrassy. L'interrogatoire dura dix-huit heures, avec deux courtes pauses. Pendant celles-ci, ils me pointaient sur le visage des lampes à haut voltage, tandis que deux policiers étaient chargés de garder mes yeux ouverts.

Le chef du bureau d'enquête, dont je n'ai jamais su le nom, me dit que depuis deux ans, j'étais surveillé et qu'ils suivaient tous mes pas. Ils avaient trouvé des preuves irréfutables de mon activité criminelle contre l'État, d'espionnage et de trafic illégal de devises étrangères. Ils m'accusèrent d'avoir envoyé à l'étranger vingt-quatre jeunes de l'Ordre et d'avoir exhorté l'Ordre à rester fidèle à l'Église même après la suppression de Zirc. Avec cela, dirent-ils, je visais à affaiblir le pouvoir de l'État et le nouveau régime démocratique. Lors du premier interrogatoire, ils ne m'accusèrent pas de conspiration visant à restaurer la monarchie des Habsbourg ni, non plus, d'antisémitisme. Ces absurdités ont été inventées plus tard.

Durant la deuxième heure de l'interrogatoire, le colonel – indigné – déclara combien étaient infâmants les racontars sur la torture perpétrée par la police secrète. Jamais ils ne se seraient permis de toucher quelqu'un. Ils n'avaient pas l'intention de faire de moi un martyr. Pour confirmer cela, il donna sa parole « de gentilhomme ». À ce moment-là, à vrai dire, je n'imaginai même pas que quelqu'un de mon âge – j'avais alors cinquante-six ans – pouvait être battu à plusieurs reprises, recevoir des coups de pied, être torturé de diverses façons, et, enfin, abreuvé de potions visant à le priver de sa volonté.

Ils passèrent beaucoup de temps à me tourmenter par diverses calomnies sur la vie privée de nos évêques, des supérieurs d'ordres religieux et d'autres personnalités éminentes de l'Église. Ils révélèrent le nom de mon amante et ils firent des récits détaillés des relations sexuelles de plusieurs évêques, auxquels ils ajoutèrent une longue liste de comportements sexuels répugnants adoptés par ces mêmes personnes.

Vraiment, ils n'avaient pas l'intention de faire de moi un martyr. Au contraire, ils voulaient uniquement détruire ma personnalité et me transformer en un automate, démoralisé et humilié. Ils ne cachaient pas leurs intentions, et me dirent qu'ils visaient à faire participer à cette comédie satanique la presse universelle, hongroise et étrangère.

Ils me donnèrent soixante-douze heures pour «réfléchir». Après quoi, si je ne voulais pas coopérer, ils publieraient tous ces «faits» dont ils m'accusaient. Ils détruiraient non seulement mon image, mais aussi celle de l'Ordre cistercien et de l'Église dans son ensemble. «Je n'ai même pas besoin d'une minute pour réfléchir, dis-je, il n'y a rien sur quoi réfléchir.»

À la fin du premier interrogatoire, ils m'emmenèrent au sous-sol. Sur un sol glacial, ils me déshabillèrent : ils voulaient voir si je cachais quelque chose. Ils déchirèrent la doublure de la veste, ils détachèrent la semelle des chaussures et mirent en pièces le talon. Ils arrachèrent les boutons de ma chemise, les bretelles et même mes lunettes. Dans la cellule de la prison il n'y avait que la puanteur dégoûtante de la couchette de sac crasseux. Pendant les deux premiers mois, je n'avais pas de couvertures. Plus tard, une bâche me fut apportée, de celles qu'on utilise habituellement pour les chevaux. Dans la chambre, la lumière était toujours allumée. Seul le bruit provenant de la rue me permettait de distinguer le jour de la nuit. Je devais rester assis sur le matelas, sans pouvoir me plier en arrière ; pour m'étendre je devais

demander la permission. Les mains devaient rester en dehors de la couverture, et la tête, pendant le sommeil, loin du mur et face à la lumière.

## *Les accusations*

Mes deux voyages à l'étranger en 1948 furent utilisés contre moi comme preuves d'espionnage et de haute trahison. Je m'entendis dire que le véritable chef de l'Église était Wall Street et que le Pape était à son service. Il semblait important pour eux d'affirmer que les Ordres religieux n'étaient rien d'autre que des instruments aveugles du Vatican ; par conséquent, chaque religieux ou religieuse était un agent probable. Ils n'affirmaient pas que tous les espions étaient jésuites, mais que tous les jésuites étaient des espions. Ils me donnèrent une longue liste de religieux résidant à l'étranger, sur lesquels ils voulaient des informations.

À maintes reprises ils déclarèrent que, selon Moscou, j'étais un espion particulièrement dangereux : ils savaient que, grâce à l'entourage culturel de l'ambassade d'Italie, j'avais une correspondance avec le père Biagio Füz, cistercien hongrois résidant à Rome. Je commençai alors à soupçonner que mes activités étaient suivies de près. Six mois avant mon arrestation, en fait, j'appris que, à Vienne, en Autriche, un soldat russe était allé personnellement rencontrer Béla Lehrmeyer, ex-employé de l'archidiocèse de Kalocsa, lui offrant cinq cents dollars pour une lettre venant de moi, retenue par un envoyé diplomatique. C'était une lettre écrite peu de temps avant mon enlèvement, que j'avais envoyée au P. Biagio par le biais de l'ambassade hongroise<sup>3</sup>. Je compris alors que

---

3. À l'époque de l'arrestation de l'abbé Vendel, la partie orientale de l'Autriche était encore sous domination soviétique et Vienne était divisée en quatre secteurs (britannique, américain, français et soviétique). Afin d'obtenir des devises occidentales, les soldats soviétiques stationnaient à Vienne – circulant ainsi librement dans les trois secteurs occidentaux – souvent



la police secrète était au courant, au moins en partie, des lettres que j'envoyais à l'étranger par voie diplomatique

Pendant les interrogatoires suivants, je fus surpris à plusieurs reprises par des preuves évidentes que même mes lettres les plus confidentielles et les réponses qui leur étaient données étaient connues de la police secrète. En réalité, qu'est-ce qui était contenu dans ces lettres? Je parlais de la vie de notre Ordre en Hongrie, du travail et des difficultés, de l'expropriation de nos monastères et instituts, de la déportation et de l'internement des moines, ainsi que des nombreux barrages routiers placés par le gouvernement pour entraver nos activités pastorales et éducatives. Depuis 1950, j'informais également les autorités romaines sur ce qui arrivait aux autres ordres religieux. Après le mois de juillet 1950, nos moines étant expulsés de leurs maisons, j'informais les autorités vaticanes des rencontres et des conférences que les fonctionnaires de l'Etat commençaient à avoir avec certains représentants de l'épiscopat.

Un de mes prétendus « crimes » était d'avoir communiqué à l'American Mission à Budapest, après la guerre, par l'entremise du P. Jules Hagio – Kovács, O. Cist., la liste des objets (machines et produits industriels et agricoles, moyens de transport et autres) qui avaient été enlevés de force de nos possessions par l'armée russe. Je cherchai à leur expliquer que, par cette notification, je visais à réduire la somme que la Hongrie aurait dû verser aux forces alliées. Mon accusateur répondit simplement que j'agissais en haine de l'Union Soviétique.

---

occupés à vendre des papiers interceptés sur la ligne de la douane. Dom Vendel fut informé, avant son arrestation, par la personne nommée dans les Mémoires, qu'en toute vérité quelques-unes de ses lettres avaient été interceptées et mises en vente.

Mes contacts avec les agents des ambassades britannique et américaine furent interprétés comme des actes d'espionnage. En vain, essayai-je de les convaincre que je n'étais pas en possession de secrets militaires ou industriels et que, par conséquent, je ne pouvais pas les informer sur ces sujets. Je ne me doutais pas que les lettres que j'avais envoyées à l'étranger, qui contenaient des nouvelles pour les amis et les supérieurs au sujet de l'abbaye, des écoles et de ceux qui y étaient inscrits, de la chute du nombre des étudiants, pouvaient devenir des « crimes d'espionnage ». Les enquêteurs eux-mêmes durent penser que de telles accusations confinaient, de fait, au ridicule. En fait, par la suite, lors de la préparation du procès, ils me donnèrent des ordres précis afin que, dans le cas où j'aurais à répondre à des questions concernant ces « crimes », j'évite de réfuter leurs arguments. « Si cet âne de juge te pose des questions aussi stupides, tu répondras que tu n'en sais rien », me suggérèrent-ils.

Je fus interrogé longtemps sur l'Americana, l'Organisation de jeunesse catholique des étudiants universitaires, fondée et dirigée par les cisterciens, et accusé de vouloir rétablir le gouvernement des Habsbourg en Hongrie, de soutenir l'amiral Horthy et d'être un antisémite. Quelles preuves avaient-ils ? Ils affirmèrent que deux jeunes juifs avaient été battus par les étudiants. Mais qu'avais-je à faire avec cela, moi ?

Un des points saillants des accusations portées contre moi était mon « activité politique ». Ils s'étaient fait de moi l'idée d'un collaborateur actif du travail du cardinal Mindszenty visant à renverser le régime par une contre-révolution. En réalité, mes prévisions pour l'avenir étaient à l'opposé. Environ un an avant mon arrestation, István Friedrich, ancien premier ministre de Hongrie, vint une journée avec moi à Budapest. Déjà avancé en âge, il me demandait de l'aider à chercher une femme de ménage et une infirmière. Au cours de la conversation il m'informa que bientôt il y aurait de grands changements politiques et que la Hongrie ferait partie du bloc de l'Est. Il me confia aussi que les

puissances de l'Est l'avaient contacté pour former le nouveau gouvernement. Je lui répondis, en toute honnêteté, que ses prévisions me paraissaient absurdes. Peut-être que, dans les décennies suivantes, il y aurait quelque changement, mais dans la situation présente ses prédictions semblaient loin de la réalité. Néanmoins, la police secrète insistait pour m'accuser de participation à la formation d'un nouveau gouvernement en soulevant une rébellion.

Une autre preuve de mon activité contre le régime était l'attitude générale des cisterciens qui, avec les jésuites, protestaient vigoureusement contre la suppression des ordres religieux. En vérité, en ces années-là, les jésuites et les cisterciens furent très solidaires, prenant une position commune dans la résistance. Ils demeurèrent fermement ancrés chacun dans sa propre spiritualité, faisant une forte impression sur le pays. Je fus accusé aussi du fait que la communauté de Zirc aida les moniales expulsées de leurs maisons et massées dans nos lieux de vie en août 1950<sup>4</sup>. En vérité, les moines de Zirc exhortèrent les moniales à ne pas se considérer comme supprimées, mais à rester unies et fidèles à leurs ordres d'appartenance. Cette prise de position compacte des différentes communautés donna certainement de l'embarras au régime.

- 
4. Avant que ne soit imposée à l'Église hongroise la suppression de tous les ordres religieux, la plupart des hommes et des femmes consacrés furent internés dans les structures ecclésiastiques les plus spacieuses. De cette manière, plusieurs centaines de religieuses en provenance de toute la Hongrie furent transportées à Zirc sur des camions et laissées là sans aucune provision pour le vivre et le couvert. Parmi elles se trouvaient beaucoup de malades et de personnes âgées. Les moines de l'abbaye (environ quatre-vingts dix personnes, parmi lesquelles une soixantaine autour de vingt ans) furent en grande difficulté pour pourvoir aux besoins de tous ces hôtes imposés de force. Toutes les pièces libres et toutes les salles furent transformées en espaces habitables. Pendant que la ville de Zirc œuvrait louablement pour nourrir les sœurs, les prêtres de la communauté offraient leur aide spirituelle à ces pauvres femmes expropriées et anxieuses pour leur avenir incertain.

À mon tour, je restai impressionné de voir que la police secrète était pleinement informée de chaque mot prononcé dans les réunions des supérieurs du pays : son réseau d'espions fonctionnait bien.

On m'imputa également à « crimes » les visites faites aux moines arrêtés et emprisonnés avant moi : P. Julius H., P. Thomas F. <sup>5</sup>, P. Gerardo M., P. Clément P., et d'autres qui n'appartenaient pas à l'Ordre. Mes visites étaient considérées comme des preuves de sympathie pour les ennemis du régime et comme une expression de haine vis-à-vis du socialisme.

Ils voulaient me forcer à avouer que j'avais été en première ligne pour organiser des groupes d'étudiants subversifs dans le but de renverser le régime. On a su plus tard que le désir d'obtenir des aveux sur tout cela était l'objectif principal justifiant le recours à la torture lors des interrogatoires. L'origine de cette accusation était plutôt lointaine : un élève des cisterciens, mon ancien étudiant du nom d'Ervin Papp, fut impliqué dans des activités anti communistes. Avant mon arrestation, son plan vint à ma connaissance et je l'incitai à y renoncer, en lui expliquant que, dans notre situation politique, la tentative était dangereuse et vouée à l'échec. Je lui donnai ce conseil dans une lettre, lui recommandant de la détruire après lecture. Malheureusement, il ne suivit pas mes instructions. Lors de son arrestation, toutes les lettres finirent dans les mains de la police, et bien que son contenu ait manifesté mon opposition à toute activité subversive, ma lettre fut considérée comme preuve de mon implication dans le complot.

---

5. P. Thomas Fehér fut arrêté en 1948 et gardé en prison. Lorsque par disposition du juge, il fut libéré, il parvint à s'enfuir hors de la Hongrie. Il partit ensuite pour le Texas où il vécut au monastère de Irving/Dallas jusqu'à la mort. Il enseigna dans l'école Propédeutique cistercienne de 1963 à 1976.

## *La torture*

Ma première torture fut mise en place dans une chambre bien meublée. Je fus déshabillé. Puis, en face d'un jeune officier, je fus obligé de me prosterner jusqu'au sol et de baiser à chaque fois ses bottes. Dans le même temps, je devais répondre à des questions. Cela dura jusqu'à ce que, épuisé, je m'écroulai. Après plusieurs évanouissements, je fus emmené au sous-sol et enfermé pendant deux semaines dans une cellule qui ressemblait à une tombe de la taille de deux mètres sur un mètre trente. Au-dessus de la couchette murale passait un tuyau d'évacuation qui laissait tomber des gouttes sur moi de manière cadencée. Je n'avais pas le droit de m'allonger. J'arrivais à prendre un peu de sommeil quand j'étais assis. On était en novembre ; sans couvertures, j'avais toujours froid. En ces jours terribles, je priais sans cesse le Seigneur qu'il me fasse mourir, afin de ne pas courir le risque de porter dommage à quelqu'un avec ce que j'aurais pu dire.

Une fois écoulées ces deux semaines, les interrogatoires reprirent. Derrière un énorme bureau était assis un colonel, probablement le chef du bureau des enquêtes. Ils me firent asseoir en face de lui, entouré de cinq/six policiers en civil. À côté, sur un fauteuil en cuir, il y avait trois hommes assis, deux majors et un capitaine. L'interrogatoire concerna uniquement la conspiration des étudiants universitaires. Je leur dis de nouveau que je n'avais pas pris part à de telles choses. À ce moment, je ne savais pas qu'Ervin Papp, ne tenant pas compte de mes conseils, avait vraiment mis en place une organisation subversive. Les policiers me crachèrent au visage. Le colonel leur demanda : « Connaissez-vous un autre moyen que la torture pour briser la résistance d'un homme ? » Ils lui répondirent : « Non. » Alors, ils me traînèrent dans l'autre chambre, celle où j'avais été torturé pour la première fois ; là, trois hommes encore m'attendaient : un major gigantesque, musclé, un capitaine et un troisième en civil.

À nouveau ils me déshabillèrent et me firent faire des exercices jusqu'au moment où je m'écroulai au sol. En plus de cela, avec un objet plat, ils me donnaient par derrière d'énormes coups sur les épaules. Suite à ce traitement, pendant trois semaines je n'arrivais plus à bouger la tête. Continuellement ils me donnèrent aussi des coups de pied au derrière; ces coups ne me causaient pas une douleur aiguë, mais de temps à autre ils me faisaient perdre connaissance; en tout cas, je ne crois pas être resté longtemps inconscient. Je restai concentré sur ce qu'il me fallait dire et je tâchai de répondre à toutes les questions, parce que, si j'avais gardé le silence et si je n'avais pas répondu par la négative à toutes leurs accusations, ils auraient pris mon silence pour un aveu de culpabilité.

Je dus subir un grand nombre d'autres épreuves physiques. Ils me mettaient en face d'un mur et me forçaient à appuyer mon front contre un objet pointu comme un crayon, placé entre moi et le mur. Ils me posaient des épingles et des clous sous les talons. Ils me pressaient sur les flancs des plaques chauffantes de fours électriques. Lorsque je croulais, immédiatement ils enlevaient la table, celle avec les épingles et les clous, et, à coups de pied, me remettaient debout.

Une autre forme d'épreuve était celle de l'écrasement. Ils me mettaient en main des poids de vingt ou trente livres pour me forcer à m'accroupir sur mes talons avec des clous au-dessous, jusqu'à l'évanouissement. Alors à coups de pied et de poings ils me faisaient revenir à moi.

Je fus également torturé à l'électricité. Ils appliquaient le courant aux lèvres, aux yeux, au nez, aux oreilles et même au pénis.

L'épreuve dite «Embrasse la croix» consistait à me forcer à embrasser une croix et une plaque de métal, qu'ils appelaient «livre de l'Évangile». Le circuit électrique se fermait chaque fois que je tenais la plaque et la baisais. Ils m'avertirent que si je disais la vérité rien ne

m'arriverait, mais que, si je mentais, la décharge électrique me tuerait. Je restai avec mes lèvres brûlées et une grande blessure sur la bouche. Je tombai inconscient, et un objet tranchant qui était sur le sol me blessa gravement un genou. La blessure s'infecta et provoqua une enflure grande comme la paume d'une main. Ils appelèrent deux médecins qui pansèrent et bandèrent la plaie avec le plus grand soin. L'un d'eux me demanda : « Qu'est-ce qui t'est arrivé ? » et je lui répondis dans un filet de voix : « C'est arrivé au cours de l'interrogatoire... » Je n'avais pas terminé ma phrase qu'un policier surgissait de derrière un écran et interrompait : « Il est tombé dans les escaliers. »

Pendant la torture il y avait des moments où je cessais de sentir les coups. Parfois, le gardien de la prison me disait de m'essuyer le visage du sang que je perdais sans m'en apercevoir.

## *Ma « Confession » écrite*

Après deux semaines sans sommeil, les genoux meurtris et enflés, ils m'amènèrent dans un débarras crasseux. Ils l'appelaient le « bureau ». Ici, les prisonniers devaient écrire leur biographie et leur confession en admettant toutes les accusations. J'étais tout à fait épuisé et je tombai sur un lit barbouillé de sang et de pus. Un infirmier entra, une seringue à la main, me disant que le médecin l'envoyait et qu'il me ferait une piqûre plus efficace que n'importe quel somnifère. Il me fit deux piqûres. Dix minutes plus tard, je commençai à me sentir étrange. Dans cet état altéré de l'esprit, que je ne sais pas décrire, je fus conduit à une autre entrevue qui dura toute la nuit. Ce sont là les heures les plus tristes de ma vie. Je dus rassembler toutes mes énergies pour garder le contrôle de mon esprit et de ma volonté. Évidemment, ils m'avaient injecté une sorte de drogue qui altérerait mon esprit. Mais je réussis à me contrôler. Néanmoins, en plus de toutes ces horreurs, par

la suite je n'ai plus été capable de me rappeler les détails de cette terrible nuit. Je ne me souviens pas des questions qu'ils me posèrent.

Six mois plus tard, je fus conduit à une confrontation avec Ervin Papp. Une fois informé qu'il était vraiment en train d'organiser un complot, j'affirmai : « En aucune manière je n'ai pris part à cette histoire, mais je veux collaborer en prenant sur moi un peu de sa faute, si cela peut aider Papp et ses défenseurs. » Cette déclaration ne fut jamais insérée parmi les chefs d'accusation de mon procès.

Après huit mois de telles expériences, je fus emmené au tribunal. Le juge était M. Vilmos Olti et l'accusateur Giulio Alapin<sup>6</sup>. La procédure fut une véritable comédie. Je fus averti que si un avocat venait à poser des questions en dehors du protocole, je n'étais pas tenu à répondre. Je fus accusé de haute trahison, d'espionnage, de complot et de trafic illégal de devises étrangères. Le verdict, rendu le 28 juin 1951, me condamnait à quatorze ans de prison.

---

6. Olti et Alapi eurent tous les deux un rôle propre dans le procès du cardinal Mindszenty. Alapi, ancien avocat catholique de grande renommée, se suicida quelques années plus tard. Six ans plus tard, en 1956, Olti était encore juge en fonction mais il était considéré comme alcoolique et de ce fait incapable de conduire une instruction. En tant qu'étudiant en droit, j'assistai une fois à un procès mené par lui. À une autre occasion, le procès concernait un prisonnier politique : dans sa plaidoirie, Olti dut « faire une gaffe », puisqu'il donna à l'accusé la possibilité de s'écrier : « Mais comment pouvais-je te parler de mes interrogatoires par la police si j'avais perdu connaissance sous les coups ? ». Nous, les étudiants en droit qui étions présents, avons réagi par un cri d'indignation. Il nous rappela à l'ordre mais, une fois retournés à l'université, nous avons raconté la chose et l'affaire fit grand bruit.



## *La vie en prison*

Après la sentence, ils me poussèrent dans une voiture aux vitres blindées. Ils me firent tourner, serré entre deux gardes armés, pendant plus de deux heures. Je croyais être transporté dans la ville de Szeged ; en fait, comme je l'ai découvert plus tard, je fus transféré à une autre prison de Budapest, à dix minutes seulement de voiture du tribunal.

Pendant près de trois ans, je vécus dans cette prison, la prison de Konti Street, dans un isolement complet, sans jamais être en mesure de voir qui que ce soit. J'étais l'un des prétendus « prisonniers secrets ». J'appris plus tard qu'il y avait deux autres détenus dans les mêmes conditions : Monseigneur Grösz, archevêque de Kalocsa<sup>7</sup>, et l'ex-leader socialiste Szakasits Arpád<sup>8</sup>. Dans cette prison, les gardes m'ont fait beaucoup souffrir. Souvent ils m'empêchaient de me rendre aux toilettes, ce qui me causait des douleurs atroces pendant des heures. Ma cellule puait ; la peau s'était infectée dans cette chambre crasseuse ; à trois reprises, en raison de ces infections, mon visage était resté défiguré. Ils me donnaient à manger du pain pétri avec de la farine rassie. Par contre, au cours de l'hiver, ma cellule était assez bien chauffée : il y avait un poêle en commun pour deux chambres.

---

7 En qualité de seconde autorité dans la hiérarchie de l'Église catholique hongroise, juste après l'arrestation du cardinal Mindszenty, Mgr Grösz, en 1950, fut obligé de signer un document dans lequel il reconnaissait la suppression des ordres religieux du pays. Immédiatement après, il fut arrêté, jugé et condamné. Libéré dans les années 60, il mourut peu de temps après.

8 Arpád Szakasits eut un rôle semblable à celui de Mgr Grösz. En tant que chef du Parti Social-Démocrate hongrois en 1949, il fut obligé de signer l'union volontaire des sociaux-démocrates avec les communistes. Après une courte période comme Président de la République, il fut arrêté, jugé et condamné pour haute trahison. Il fut libéré dans les années 60 et, peu de temps après, il mourut.

Le lendemain de l'arrestation, je demandai de pouvoir célébrer la messe. Je fus autorisé à célébrer pour la première fois le jour de Noël 1950 et la deuxième fois en la solennité de Pâques 1951. C'est seulement depuis le 3 mai 1951, jeudi de l'Ascension, que j'eus la grâce de célébrer la messe chaque jour. Ils m'apportèrent dans la cellule un calice au pied cassé (je dus le fixer avec un morceau de ficelle) et un missel franciscain. Pendant cinq ans et demi, je pus célébrer la messe tous les jours. À Noël et pour la fête de Tous les Saints je célébrai trois eucharisties. Tout au début, ils essayèrent de se moquer de moi pendant que je célébrais, mais lorsqu'ils eurent compris que je ne m'occupais pas d'eux, ils cessèrent de le faire. Dès le début de la détention je demandai de pouvoir me confesser. J'envoyai des lettres au ministre de la Justice pour le lui demander, mais je ne reçus aucune réponse. Pour le reste, je recourais à tous les expédients pour rester occupé et garder mon esprit actif. Je m'efforçais de ramener la pensée aux choses les plus belles de ma vie passée. C'est ainsi que la grâce de Dieu se consolidait dans mon esprit et me reconfortait.

Le 7 août 1953, ils me permirent pour la première fois de sortir un peu en plein air. Un tour dans la cour requérait soixante-huit pas. J'avais l'autorisation de faire douze tours. Ensuite, les promenades devinrent plus longues. Dans la prison où je fus transféré, je pouvais me promener deux fois par jour, prendre un peu de soleil, et aussi m'asseoir de temps en temps. En 1954 ou 1955, en été, une fois je tentai de m'arrêter pour admirer une touffe d'herbe. Le gardien me cria tout de suite rudement : « Marche ! »

Durant les huit premiers mois de prison on ne me donna ni livres, ni papier, ni stylo, ni crayon. Après la sentence, j'eus des feuilles de papier numérotées : le garde contrôlait en permanence ce que j'écrivais. Je résolvais des problèmes de mathématiques et j'écrivais des notes sur les livres qu'il m'était permis d'avoir. La bibliothèque de la prison contenait principalement des auteurs soviétiques : je lus Gorki. Il y a

Ehrenbourg et d'autres. Les autres livres étaient athées, pleins de haine contre l'Église et le clergé, et présentaient sous un jour défavorable les employeurs. Quelques jours avant la sentence, ayant reçu la possibilité d'avoir de nouveaux livres, je demandai une Bible, une copie du Droit Canonique pour les Ordres religieux et un livre de mathématiques et de physique. Les deux premiers me furent refusés immédiatement, un volume de mathématiques et de physique me fut donné cinq ans plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre 1956, le jour de ma libération par les combattants pour la liberté. À vrai dire, immédiatement après la sentence, je reçus un chapelet, même si ce n'était pas le mien, et, deux mois plus tard, les quatre volumes du bréviaire.

Tant que dura la détention, je dus me lever à 5 h 30. Je me lavais, je m'habillais et je nettoyait la cellule, en attendant le petit déjeuner qui était servi à 8 h 00. Les premières années, ils nous donnèrent de la soupe cuite avec de la farine et de la graisse, et ensuite ils passèrent au café « noir » utilisé pour les militaires<sup>9</sup>. Ils nous distribuaient chaque jour trois cents grammes de pain (2/3 de livre), en trois rations. Le déjeuner nous était servi à midi; il se composait d'une soupe (légumes en conserve) et d'environ un demi-kilo de légumes cuits. Une fois par semaine ils nous donnaient cent grammes de viande bouillie; le samedi et le dimanche, souper froid avec charcuterie. En 1956, ma nourriture fut la même que celle distribuée au personnel de la prison. Nous allions au lit à 9h00 du soir. Dans la première prison (Konti Street), j'eus une tasse et une cuillère portant le même numéro, n. 201. Quand ils me déplacèrent vers l'autre prison, la tasse et la cuillère me suivirent afin que je n'en profite pas pour transmettre des messages sur les lieux de

---

9. Au service militaire, le café « noir » était obtenu avec de la chicorée. Le bruit courait parmi nous qui avions effectué notre service dans l'armée du Peuple hongrois que, dans le café de chaque jour, on administrait aux prisonniers et aux conscrits des sédatifs. L'amertume de ce succédané de café empêchait de percevoir le goût de tout ce qu'on pouvait y mêler.

ma détention, par le moyen de ce canal bien connu des prisonniers politiques<sup>10</sup>.

Immédiatement après mon arrestation, les cellules n'étaient pas chauffées (ce n'est que par les couloirs, qui étaient chauffés, que nous venait un peu de tiédeur). En vérité, les cellules souterraines n'étaient pas d'habitude très froides, mais sales et malodorantes jusqu'à l'in vraisemblable. La prison de Konti Street était assez chaude; par contre, dans la suivante, celle de Vac, où je passai près de deux ans, il n'y avait pas de chauffage. C'est là que les doigts de mes deux mains, trois doigts du pied droit et deux du pied gauche, ainsi que l'oreille gauche, restèrent gelés.

Jamais je ne fus gravement malade, mais je passais par tous les maux communs d'une prison. Je luttais contre les infections du système digestif et le manque de vitamine C; mes dents se desserrèrent et beaucoup tombèrent. J'eus des problèmes d'équilibre (labyrinthite), de l'insuffisance cardiaque, et de l'insomnie. Les nerfs tinrent bon et le sens de l'humour ne me quitta pas. J'eus la joie de profiter de la vue d'une touffe d'herbe qui poussait dans la cour de la prison. J'en insérai quelques brins dans le bréviaire; je les conserve encore.

Quand j'étais touché par ces « maux de prison », les médecins de la police secrète venaient me soigner: leur comportement et les soins étaient impeccables. Il n'était pas permis aux médecins de la prison ordinaire de s'occuper des prisonniers secrets comme moi.

---

10. En incisant les ustensiles, les prisonniers arrivaient parfois à faire savoir qu'ils étaient encore vivants. Les prisons (la détention en prison) de Dom Vendel demeurèrent inconnues à sa communauté pendant plusieurs années. Sa mère mourut sans jamais avoir eu la possibilité de lui rendre visite ou de savoir où il était.

Les cellules de prison et les salles de bains étaient horriblement sales : personne ne les nettoyait ni ne fournissait le nécessaire pour les nettoyer. Dans la prison de Konti Street pour la première fois je reçus une serviette, un morceau de savon et une cuvette pour moi tout seul. Je pouvais traiter le revêtement du sol avec de l'huile et le garder propre. À Vac, au contraire, les punaises abondaient dans ma cellule : dans les trois premiers jours qui suivirent mon arrivée (3 mai 1954), j'en tuai 750. Plus tard, j'obtins de la poudre de DDT et je réussis à m'en débarrasser. Dans les autres prisons je ne trouvai pas de punaises.

Le transfert de Vac à ma dernière prison, la prison centrale de Budapest, fut comme une bénédiction. Il eut lieu le Vendredi Saint, 30 mars 1956. Ils m'affectèrent la cellule dans laquelle, comme je l'appris plus tard, le cardinal Mindszenty avait passé un temps assez long. Bien que je fusse encore isolé, la vie devint beaucoup plus supportable : ils me donnèrent un stylo, du papier et des livres à lire.

J'ai déjà parlé de l'attitude des gardes qui étaient au service de la police secrète. Dans la prison de Konti Street, ils allumaient parfois la lumière trente fois en une seule nuit, pour que le détenu ne puisse pas dormir. Le plus triste, c'était de les entendre blasphémer le nom de Dieu, du Seigneur Jésus et de la Vierge Marie, et tout cela dans un contexte d'obscénités nauséabondes. Toutefois je rencontrai des gardes plus humains même dans les pires endroits.

Je n'eus de compagnon de cellule que pendant les premiers mois de prison, tandis que je me préparais pour le procès. Tout au début, je pensais qu'il s'agissait d'un espion au service de la police. Le premier compagnon arriva en janvier 1951, un ancien général de l'armée. Il me salua par ces mots : « Je te le conseille, ne dis rien de toi-même. » J'en déduis qu'il ne pouvait pas être un agent. Par la suite, un capitaine des Chefs d'État-Major, puis un autre colonel de l'armée, ingénieur, furent mes compagnons. Les six années suivantes, je restai toujours seul.

Au cours de ces années, j'eus une seule visite : trois mois avant d'être libéré, mon neveu, le fils de mon frère, fut autorisé à me voir. Nous pûmes parler pendant une demi-heure. De lui, j'appris que ma mère était décédée le 16 janvier ; j'appris aussi la mort d'un membre de notre abbaye, le père Justin Baranyai. Je fus très triste de savoir que, dans la prison, il avait perdu la tête et n'avait jamais guéri, même après avoir recouvré la liberté.

Quand je fus libéré, les vêtements que je portais à l'époque de l'arrestation restèrent introuvables. On retrouva uniquement ma montre, assurée par des lacets de chaussures ; on me rendit par contre l'anneau abbatial et une soutane.

Ma vie en prison, pendant six ans, est quelque chose que je n'échangerais contre aucun trésor au monde. Grâce à cette expérience, ma vie s'est enrichie d'une immense valeur ajoutée. Je n'ai de rancune envers aucun de ceux qui m'ont torturé.

## *Liberté en vue*

Le 1<sup>er</sup> novembre 1956, un garde ouvrit ma cellule. Trois hommes en civil entrèrent en m'adressant un message d'accueil qui ressemblait à un rêve : « Loué soit Jésus-Christ ! Le Très Révérend Abbé de Zirc est libre ! »

Il était environ 6 h 00 de l'après-midi. Je fus le dernier prisonnier à partir : le dernier, parce que mon nom était introuvable dans les listes des détenus. ■